

Contestation des critères d'un programme du Conseil des arts du Canada (CAC) La Cour fédérale rejette une requête du procureur général du Canada contre le Théâtre du Rideau Vert

Montréal, le 25 avril 2022 – Le Théâtre du Rideau Vert (TRV) se réjouit de la décision de la Cour fédérale rendue le 19 avril dernier qui a rejeté la demande de radiation du procureur général du Canada, laquelle visait à mettre fin prématurément au recours du TRV, et a permis que la requête en contrôle judiciaire du TRV, qu'il a déposée en décembre 2020, soit finalement entendue sur le fond par le Tribunal.

Cette requête, qui dénonce le caractère inéquitable du système de pondération appliqué par le Conseil des arts du Canada (CAC), lors de l'octroi de subventions dans le cadre du programme *Inspirer et enraciner*, a été l'objet, dès son dépôt, d'une procédure en radiation de la part du procureur général du Canada.

Comme l'a déclaré la directrice générale du TRV, Céline Marcotte : « Nous avons été étonnés et très déçus que le CAC ait choisi de prendre la voie d'une procédure dilatoire comme la demande en radiation plutôt que de permettre que notre requête soit entendue dans des délais raisonnables. Il est en effet dans la mission du Conseil d'appuyer les artistes et les institutions culturelles et d'agir en toute transparence dans l'octroi de fonds publics. Nous étions donc en droit de nous attendre à ce qu'il vienne expliquer avec diligence le bien-fondé de ses critères devant le tribunal plutôt que de générer une procédure coûteuse en temps et en ressources pour la faire radier sans en débattre sur le fond. Plus d'un an plus tard, la Cour fédérale rejette leurs prétentions et permet que notre requête soit débattue sur le fond. »

Rappel des faits

Au printemps 2020, soit il y a deux ans, le Théâtre du Rideau Vert s'est vu refuser une demande de subvention de base par le CAC, un refus qui se répète année après année depuis plus de 10 ans alors qu'il obtient pourtant des subventions des conseils des arts du Québec et de Montréal.

Seule institution théâtrale montréalaise à ne pas recevoir de subvention du CAC, le TRV a constaté que le système de pondération est discriminatoire à l'égard d'un grand nombre d'institutions artistiques puisqu'il traite différemment les demandeurs de subventions selon qu'ils souhaitent obtenir une première subvention ou maintenir leur niveau actuel de financement. Ainsi, le système favorise les demandeurs ayant déjà reçu du financement au détriment des nouveaux-venus, ce que la *Loi sur le Conseil des arts du Canada* ne permet pas, d'où le dépôt en décembre 2020 d'une requête en contrôle judiciaire à l'encontre du système de pondération prévu au programme *Inspirer et enraciner* administré par le CAC.

Rappelons également qu'à la suite du refus essuyé par le TRV, [344 personnalités du milieu artistique](#), dont les directions des principaux théâtres montréalais, lui ont manifesté leur appui ainsi qu'à sa directrice artistique, Denise Filiatrault. Une [pétition](#) lancée dans la foulée a également été signée par près de 10 000 personnes.

« Il faut saluer cette première victoire qui nous permet de faire entendre, après plus d'un an de délai, notre argumentaire sur l'équité des critères de ce programme de subventions, mais nous ne pouvons que déplorer l'attitude du CAC qui a tenté de faire dérailler notre requête pour éviter de donner des explications, par ailleurs très attendues par le milieu, sur les critères qu'il applique. Quand on ajoute la pression qu'ont fait peser la COVID et ses restrictions sanitaires sur notre organisation, on peut dire qu'il faut beaucoup de détermination, de résilience et l'appui solide de nos partenaires et du public pour faire respecter nos droits par ceux qui sont sensés promouvoir la culture et ses institutions, » a conclu Céline Marcotte.

À propos du Théâtre du Rideau Vert

Fondé en 1948 par deux grandes pionnières, Yvette Brind'Amour et Mercedes Palomino, le Théâtre du Rideau Vert est le plus ancien théâtre professionnel francophone en Amérique du Nord. Le Théâtre a pour mission de produire et présenter à la collectivité des œuvres théâtrales significatives en vue d'enrichir son imaginaire. Entre expérience et émergence, entre création et répertoire, entre œuvres québécoises et internationales, entre tradition et innovation, il offre, sous la direction artistique de Denise Filiatrault, un théâtre de qualité qui mise sur le choix d'une dramaturgie forte et sur le grand talent des artistes.

Le TRV interpelle et touche un public fidèle et diversifié de quelque 6 000 abonnés et 50 000 spectateurs présents en salle chaque année, sans oublier la tournée. Au cœur du Plateau Mont-Royal, le Théâtre offre des conditions de création modernes à des centaines d'artistes et artisans de la scène et assume pleinement ses rôles de leader dans la communauté artistique et de pôle culturel majeur.

–30–

Source : Théâtre du Rideau Vert

Pour renseignements : Catherine Escojido 514.927-8807
catherine@escojido.com